

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 66 – Mai 2018

Edito du Maire

La boulangerie d'Aiglemont se trouvant confrontée brutalement à des difficultés financières se voit contrainte de modifier son fonctionnement. La tournée de distribution dans le village s'arrête donc et le magasin lui, par contre, continuera à vendre du pain fabriqué par un autre artisan boulanger. Une situation malheureusement inextricable du fait que depuis quelques mois une partie de la clientèle se tournait vers d'autres lieux de production. Notre commune approche les 1 800 habitants et lors de ces dernières années d'autres artisans boulangers ont réfléchi à un projet d'implantation dans notre commune sans pourtant y donner une suite. J'ai naturellement prévenu l'actuel boulanger du risque potentiel en suggérant une réflexion. Malheureusement les marges de manœuvres étaient plus que réduites. Elles l'ont amené à la récente décision de sa part.

La rumeur, toujours elle, fait état d'un projet pour une nouvelle boulangerie et certains affirment même qu'elle est en cours de réalisation en ce moment aux Marliers. Des personnes, sans doute bien informées, qui colportent des propos alarmistes ! **Sauf qu'à ce jour aucun permis de construire n'a été déposé et donc encore moins délivré pour ce projet !** Les constructions actuelles ou en cours sont des logements.

La situation n'est malheureusement pas unique puisque la presse locale vient de témoigner des mêmes difficultés pour la boulangerie située dans le quartier de Montcy Saint Pierre à Charleville-Mézières qui vient de prendre la décision de fermeture définitive, un magasin pourtant située dans un milieu urbain.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Centre de loisirs

La fréquentation est en baisse : 9 enfants seulement pour quatre animateurs au cours de la session d'avril dernier. Un effectif qui reste insuffisant et devient très inquiétant. D'autant plus que les deux sessions antérieures de Noël ou de février ont été aussi peu fréquentées. Que faire ? Faut-il continuer à organiser ces centres de loisirs pour si peu d'enfants ou tout simplement les supprimer ? Un nœud gordien que la municipalité cherche à trancher avant l'été.

La solution paraît pourtant simple. D'un plus grand nombre de participants dépend la pérennité de la structure. Les parents sont donc invités à inscrire dès maintenant leurs enfants aux deux sessions estivales. La première est prévue du 9 juillet au 3 août, et la seconde, du 27 août au 31 août. Plusieurs activités seront mises en place si la mairie enregistre un grand nombre de participants. Les inscriptions peuvent se faire dès à présent auprès des animateurs.

Priorités et orientations budgétaires

La municipalité s'est fixé un cap pour 2018 : maintenir un niveau d'investissement adapté aux capacités financières de la commune. Cela suppose une parfaite maîtrise de la fiscalité dans le respect de l'engagement pris lors des élections municipales, sans alourdir la charge de la dette. Les subventions aux associations sont également maintenues. Pour y parvenir, les charges de fonctionnement diverses et la masse salariale seront contenues.

En ce qui concerne l'investissement, la rénovation d'une partie de la rue De Gaulle est budgétée à hauteur de 525 000 € sous réserve de l'obtention des subventions du Conseil Départemental des Ardennes ainsi que le remplacement d'un camion par un véhicule 4X4 d'occasion pour le déneigement pour 40 000 €.

Le budget 2018 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt, de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Sections de fonctionnement et d'investissement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Concernant l'état des ressources financières, les taux d'imposition augmentent de 1,4 % cette année, soit le coût de l'inflation sur les douze derniers mois sauf pour la taxe d'habitation dont on sait qu'à terme 82 % des Aiglemontais ne la paieront plus.

TAXES DIRECTES LOCALES	TAUX 2017	TAUX 2018	Recettes attendues
Taxe d'Habitation	14,56 %	14,76 %	334 794 €
Taxe foncière sur le bâti	28.82 %	29.22%	434 794 €
Taxe foncière sur le non-bâti	52.93 %	53.67 %	10 251 €

Subventions aux associations

Après étude des différents dossiers pour l'année 2018, la municipalité a décidé d'attribuer les subventions à douze associations qui en ont fait la demande :

- Football-Club Aiglemont-Neufmanil : 2 000 €
- Comité des Fêtes et Loisirs d'Aiglemont : 3 000 €
- Association ALICIA : 600 €
- Section UNCAFN AIGLEMONT : 700 €
- OCCE 08 Coopérative scolaire : 810 €
- Les Aiglephiles : 300 €
- Association des Chasseurs d'Aiglemont : 500 €
- Comité cycliste du Circuit des Ardennes : 400 €
- Batterie Fanfare l'Aiglemontaise : 700 €
- Sport Bien-Etre : 350 €
- Aiglemont Aïkido-club : 700 €
- S.A.B. (Solidarité Aiglemont Bohicon) : 4 000 €

Cadre de vie

L'équipe municipale est à pied d'œuvre pour nettoyer et embellir l'espace public. Mais l'environnement et la propreté de la commune dépendent aussi de tous les Aiglemontais qui doivent faire preuve de civisme. Tous les sacs poubelle doivent être déposés dans les bennes prévues à cet effet. S'agissant du tri sélectif, ne mettre dans les sacs jaunes que des papiers, des emballages et des cartons. Par ailleurs, le verre (bouteilles, pots) doit être déposé dans les containers et pas à côté ! Le dépôt sauvage de déchets de tous genres - à côté des bennes et dans les rues - est formellement interdit.

La propreté de la commune passe aussi par la chasse aux déjections canines. Ne laissez pas votre chien faire ses besoins devant les portes d'habitation, de garage ou dans les pelouses. Propriétaires de chiens, ayez le bon réflexe de prendre un sac pour ramasser en cas de besoin et de le déposer dans une poubelle ensuite.

Les containers pour les verres installés rue Condorcet, ont changé de lieu. Ils se trouvent maintenant rue Parmentier. Pour la collecte des textiles, la société ECOTEXTILE souhaite ajouter une nouvelle benne afin de gérer au mieux la collecte des textiles usagés et retrouveront prochainement le même emplacement que les containers à verre.

Transport public

Le réseau TAC (Transport de l'Agglomération de Charleville-Mézières/Sedan) a mis en place une offre d'essai gratuit pour les personnes nouvellement arrivées à Aiglemont. Deux voyages en bus (un aller et un retour) sont offerts à tout nouvel arrivant, valide ou à mobilité réduite. Cette offre permet à tout bénéficiaire de découvrir non seulement le territoire de la communauté d'agglomération d'Ardenne Métropole, mais aussi les avantages du transport en commun ainsi que les différents services, réseaux et tarifications du réseau TAC.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.bustac.fr

Bientôt la fibre optique

Considérée longtemps comme le serpent de mer, la fibre optique arrive enfin chez nous. La société Sogetrel chargée de la déployer, fait passer actuellement cette fibre dans les réseaux souterrains de notre commune et la société Orange proposera des offres commerciales comme ses concurrents au cours du second semestre de cette année. Les travaux vont bon train. Les armoires de distribution des rue Jean Moulin et rue Pasteur sont en cours de pose. Il vous faut patienter encore un peu avant de découvrir cette nouveauté qui va vous simplifier la vie dans notre commune.

Ce n'est pas sans raison si Aiglemont a une nouvelle fois obtenu le label Ville Internet 2018-4 @ (lire arobases). Nous sommes seulement deux communes ardennaises labellisées cette année avec Villers-Semeuse qui obtient le label Ville Internet 2018-1@ : élus directement joignables par mail, demande de carte d'identité et d'acte de naissance par Internet, ... tout un lot de services dématérialisés.

Batterie Fanfare l'Aiglemontaise

Elle a maintenant 15 ans ! La Batterie Fanfare l'Aiglemontaise a fêté cet anniversaire le 15 avril dernier avec un concert qui a eu un grand retentissement. Les musiciens et leur hôte, la Batterie Fanfare de Gardiens de la Paix de Paris, se sont produits devant 300 personnes environ, dans la salle Roger Maillard à Nouzonville. Un concert et un anniversaire inoubliables pour les Aiglemontais qui y ont participé ou tout simplement assisté.



SOS JARDIN

La qualité au service de votre jardin

Services à la personne
> Déduction fiscale 50%*

Tonte de pelouse
Taille de haie
Tous travaux de jardinage

39 Lot Manicourt 08090 AIGLEMONT

06 69 30 13 38

Médaillés Jeunesse et Sports

L'assemblée générale du Comité départemental des Médaillés Jeunesse et Sports et de l'Engagement Associatif des Ardennes a réuni une centaine de personnes à la salle polyvalente le 18 mars. Le choix d'Aiglemont pour y organiser un tel rassemblement démontre la capacité de nos installations à abriter des manifestations de dimension départementale. Le président Christian Libotte a exprimé sa reconnaissance à la commune qui avait mis tout en œuvre pour que cette assemblée qualifiée de constructive se déroule dans de bonnes conditions. Une dotation en ballons de football a été offerte au club local.

Barbecue municipal

Tradition respectée. Le barbecue municipal du 1^{er} mai a connu, comme les précédentes éditions, un incontestable succès. Le rallye promenade de l'Association des Amateurs de Voitures Anciennes des Ardennes a donné l'occasion aux Aiglemontais d'admirer des véhicules qui, malgré leur âge, gardent encore la capacité de...séduire.

L'Espace Raymond-Avril était particulièrement animé par l'orchestre Caliente et avec le rassemblement de 58 voitures soit plus de 250 personnes. Le Comité des Fêtes a offert l'apéritif. Le barbecue a « obéi » à la règle de l'auberge espagnole. Chacun a mangé ce qu'il a apporté. La convivialité en était le maître-mot. Rendez-vous est pris pour l'an prochain à la même date.

Brocante de LARA

La 23^e édition de la brocante organisée par l'association LARA a encore été une réussite. Les exposants ont déballé leurs bibelots sur 1,5 km, dans la rue Marcel-Dorigny et, nouveauté cette année, dans une partie de la rue Jean Mermoz compte tenu du risque orageux.

Un grand remerciement à la vingtaine de bénévoles qui œuvrent depuis plus de vingt années pour préparer et organiser cette manifestation, sans compter le dynamisme dont ils font preuve durant toute la journée pour que le bénéfice de cette action puisse aider à financer le fonctionnement de l'accueil des enfants en périscolaire et lors des centres de loisirs.

L'année dernière LARA, après sa 22^e brocante, a versé 4 000 € à la commune. Avec ce don, la municipalité a acheté du matériel pour l'école et le périscolaire.

Agenda

Vendredi 15 juin :	Assemblée générale du Football-Club Neufmanil-Aiglemont
Samedi 16 juin :	Tournoi U11/U13 organisé par le FCNA
Lundi 18 juin :	Commémoration de l'Appel du général De Gaulle, par la Mairie
Samedi 30 juin :	Repas des Chasseurs
Vendredi 13 juillet :	Défilé et feu artificiel par le Comité des Fêtes
Samedi 14 juillet :	Commémoration organisée par la mairie
Mardi 28 août :	Cinéma et barbecue en plein air par le Comité des Fêtes - projection du film « Chocolat » à la tombée de la nuit
Samedi 8 septembre :	Repas des chasseurs
Dimanche 14 octobre :	Arts Créatifs avec ALICIA
Mercredi 31 octobre :	Halloween par le GYMCLUB

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80

courriel : mairie@aiglemont.fr

Internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, maire d'Aiglemont.

Comité de rédaction : Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Jacqueline Le Brun, Gérard Moïny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet.